



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télécom et La Poste : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 94724

## Texte de la question

M. Marcel Rogemont attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation qui n'est pas isolée d'un agent de France Télécom. Cet agent est en préretraite jusqu'à ses 60 ans le 16 décembre 2011. Le projet actuel de réforme prévoit une prolongation de quatre mois pour les personnes nées entre le 1er juillet 1951 et le 31 décembre 1951. Le plan social de France Télécom se terminant le 31 décembre 2011, cet agent n'aura donc plus de salaire à compter de ces 60 ans (16 décembre 2011) et sera donc sans ressources pendant quatre mois. Il lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend prendre pour répondre à ces situations.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marcel Rogemont](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94724

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2010, page 13172

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)